



Mise à jour 2008

de la

DECLARATION
ENVIRONNEMENTALE
2007

du site des

Marais du Vigueirat
(13104 Mas-Thibert)

Système communautaire de management
environnemental et d'audit (EMAS)



Mise à jour 2008
de la
DECLARATION ENVIRONNEMENTALE
2007

du site des

Marais du Vigueirat
(13104 Mas-Thibert)

**Systeme communautaire de management
environnemental et d'audit (EMAS)**

15 décembre 2008

Présidente	Directeur	Responsable administrative et financière
SPANO Patricia 	LUCCHESI Jean-Laurent 	SALVAT Maryse 

1. Introduction.....	1
2. Le Comité de pilotage EMAS aux Marais du Vigueirat	1
3. Présentation du site des Marais du Vigueirat.....	1
4. Les Marais du Vigueirat, espace naturel protégé, moteur du développement durable de son territoire	2
4.1. La protection et la gestion d'un patrimoine naturel exceptionnel.....	2
4.2. Un rôle économique et social fort	2
4.3. Pour la mise en œuvre du projet, des équipes aux compétences complémentaires	3
4.4. Pour la réussite du projet, un réseau de partenaires très dense.....	4
5. L'accueil du grand public et la mise en place de la démarche EMAS	5
5.1. L'accueil du grand public et la mise en place de la démarche EMAS	5
5.2. Pour un développement cohérent de l'activité touristique sur le site, la mise en place de la démarche EMAS.....	5
6. La politique environnementale mise en œuvre sur le site des Marais du Vigueirat	6
7. L'accueil du grand public et ses impacts sur l'environnement.....	8
7.1. L'identification des impacts sur l'environnement	8
7.2. Le choix des priorités d'action	8
8. Le système de management mis en place aux Marais du Vigueirat	9
8.1. Le programme environnemental du site	9
8.2. Le manuel de procédures du site	11
8.3. Un exemple : la procédure « Platane dans le radiateur »	11
9. D'année en année, l'évolution des impacts de l'activité sur l'environnement.....	12
9.1. Chiffres clés généraux	12
9.2. Indicateurs de suivi des productions de déchets et premières actions prévues	12
9.3. Indicateurs de suivi des consommations d'eau et premières actions prévues.....	14
9.4. Indicateurs de suivi des consommations d'électricité et premières actions prévues	15
9.5. Indicateurs de suivi des consommations de chauffage et premières actions prévues.....	16

1. Introduction

2008 a été la seconde année de fonctionnement du système de management environnemental EMAS mis en place en 2007 aux Marais du Vigueirat pour l'activité d'accueil du grand public sur le site (visites libres ou guidées à pied).

Avec la fin du programme Life PROMESSE, le suivi de la démarche a été assuré par une équipe restreinte et des moyens nettement insuffisants pour un fonctionnement optimal du système. Ainsi, la nécessité d'embaucher un régisseur s'est fait grandement ressentir cette année. L'embauche de cette personne est espérée pour le printemps 2009 et celle-ci aura pour missions :

- le suivi de la démarche EMAS,
- des missions de terrain telles que la coordination des travaux, la vérification du respect des précautions environnementales, etc.
- une mission de formation puisque la thématique EMAS/démarche écoresponsable est de plus en plus demandée.

La déclaration environnementale, principal document de communication lié à la mise en place de la démarche EMAS, doit être actualisée chaque année, notamment pour ce qui concerne le bilan écologique. Le présent document constitue cette actualisation. Il ne contient que les éléments nouveaux par rapport à la déclaration environnementale 2007. Tous les chapitres de la déclaration 2007 y sont repris, et ceux pour lesquels aucune modification n'a été apportée sont signalés par un « RAS = rien à signaler ».

2. Le Comité de pilotage EMAS aux Marais du Vigueirat

En 2008, face à un manque de moyens importants liés à la fin du programme Life ayant permis l'obtention de l'enregistrement EMAS, et suite au départ de certains salariés des Amis des Marais du Vigueirat, l'équipe formant le comité de pilotage a été fortement réduite.

Elle se compose aujourd'hui de :

Jean-Laurent LUCCHESI : directeur

Leïla DEBIESSE : chargée de mission EMAS

Maryse SALVAT : responsable de l'administration et des finances

Le régisseur, dont l'embauche est prévue courant 2009, prendra la responsabilité de la mise en œuvre de la démarche. Les personnes précédemment citées resteront cependant présentes dans le comité de pilotage.

3. Présentation du site des Marais du Vigueirat

Suite à de nouvelles acquisitions, le site des Marais du Vigueirat, propriété du Conservatoire du littoral, couvre aujourd'hui une surface de 1081 hectares. Cependant, le grand public n'étant pas accueilli sur les terrains nouvellement acquis, le périmètre EMAS reste identique.

4. Les Marais du Vigueirat, espace naturel protégé, moteur du développement durable de son territoire

4.1. La protection et la gestion d'un patrimoine naturel exceptionnel

RAS

4.2. Un rôle économique et social fort

Suite à la nouvelle acquisition du Conservatoire du littoral, l'éleveur présent auparavant sur ces terres ayant été maintenu, le nombre de manades pâturant sur le site est aujourd'hui porté à 4. Parmi elles, deux sont labellisées Agriculture Biologique. Un cinquième élevage vient s'ajouter à ces derniers. Il s'agit d'un élevage de moutons situé sur Le Cassaire, domaine acquis par le Conservatoire du littoral en 2007 et dont les Amis des Marais du Vigueirat sont aussi gestionnaires. Cette partie du site n'étant pas ouverte au public, elle n'est pas comprise dans le périmètre EMAS.

L'entretien du site n'est plus assuré par Synernat 13 depuis juin 2008. Depuis le départ de cette structure, les Amis des Marais du Vigueirat travaillent à la reconstruction d'un chantier d'insertion sur le site. L'arrivée d'une nouvelle équipe est espérée pour le printemps 2009 au plus tôt. En attendant, les gardes du littoral assurent l'entretien du domaine dans la limite de leurs moyens.

La micro-entreprise de petite restauration, La Cigogne, a cessé son activité en octobre 2008. Un appel d'offre devrait être lancé sous peu pour la remplacer et recommencer l'activité pour la prochaine saison touristique.

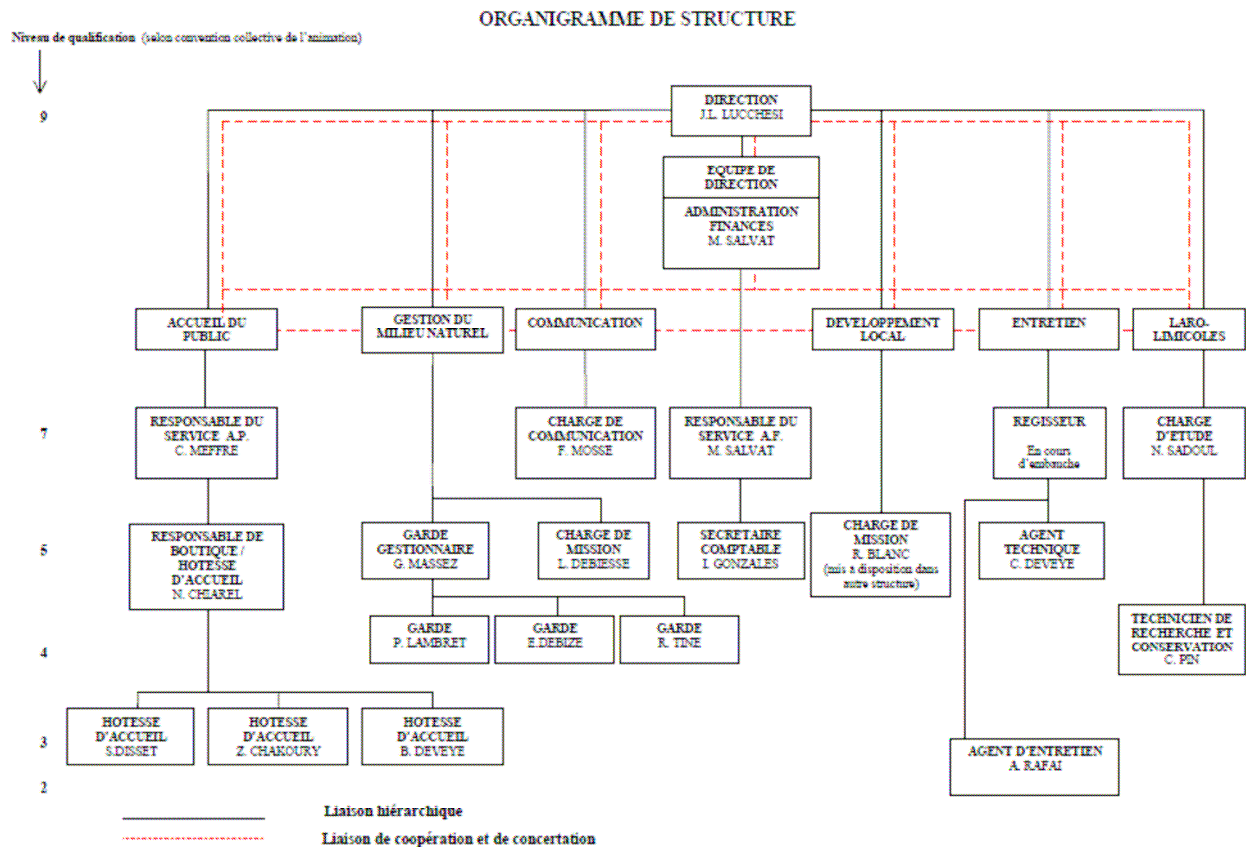
Depuis le départ de Synernat 13, et suite au départ de plusieurs salariés des Amis des Marais du Vigueirat, les différentes activités réalisées sur le site ne concernent plus que 30 personnes au total, dont 19 salariées des Amis des Marais du Vigueirat (dont 1 est mis à disposition à temps plein dans une autre association et 1 en congé parental). Parmi les salariés des Amis des Marais du Vigueirat, 33% sont originaires de Mas-Thibert.

4.3. Pour la mise en œuvre du projet, des équipes aux compétences complémentaires

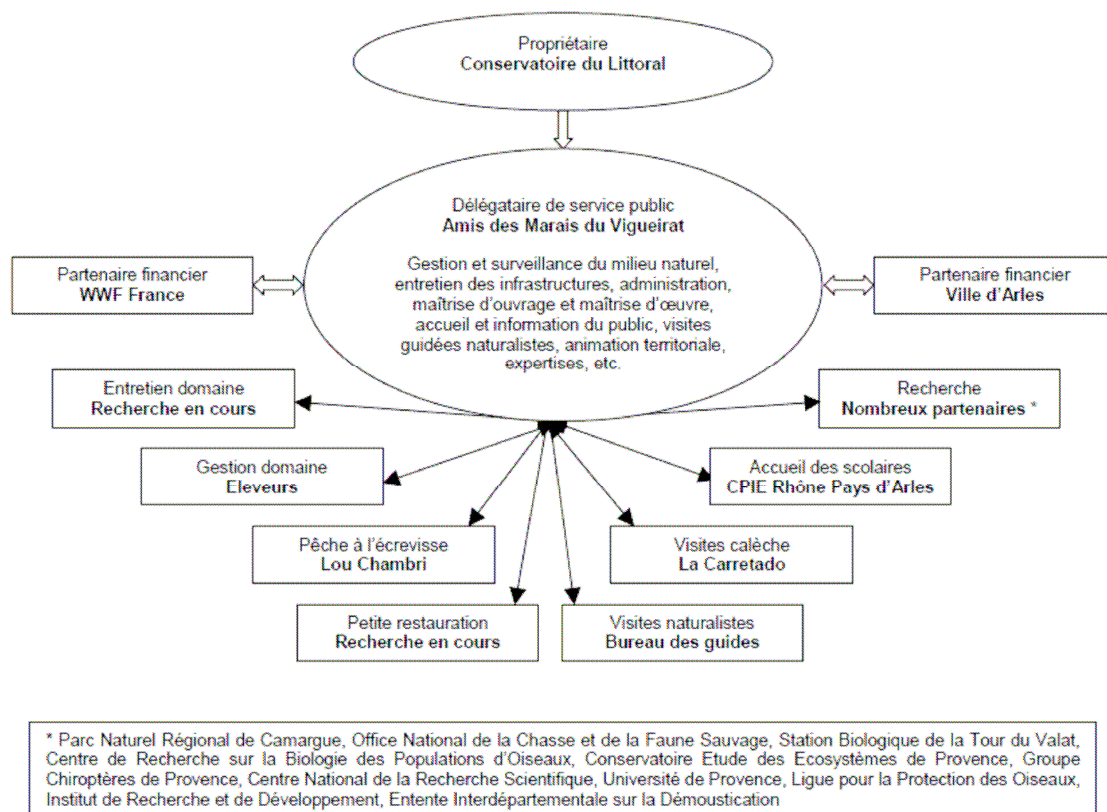
L'organigramme des Amis des Marais du Vigueirat a évolué cette année avec :

- Equipe « accueil du public » : l'embauche en Service Civil Volontaire de Sophie Disset, hôtesse d'accueil.
- Equipe « gestion du milieu naturel » : le départ de Nathalie Hecker, Adjointe au Directeur et Conservatrice du domaine, le départ de Mathieu Chambouleyron, garde du littoral remplacé par Elodie Debize, l'embauche en Service Civil Volontaire de Rémi Tiné, garde du littoral.
- Equipe « administration et finances » : le départ de Sylvie Platon, aide comptable, à la fin de son Contrat à Durée Déterminée
- Equipe « Life PROMESSE » : cette équipe a été dissoute suite à la fin du Life PROMESSE. Vincent Legrand, chargé de projet, et Yannick Chay, chargé de mission, ont quitté l'association à la fin de leurs contrats à durée déterminée. Romain Blanc, chargé de mission, est toujours salarié de l'association mais a été mis à disposition dans une autre structure.

En décembre 2008, l'organigramme des Amis des Marais du Vigueirat, est le suivant :



4.4. Pour la réussite du projet, un réseau de partenaires très dense



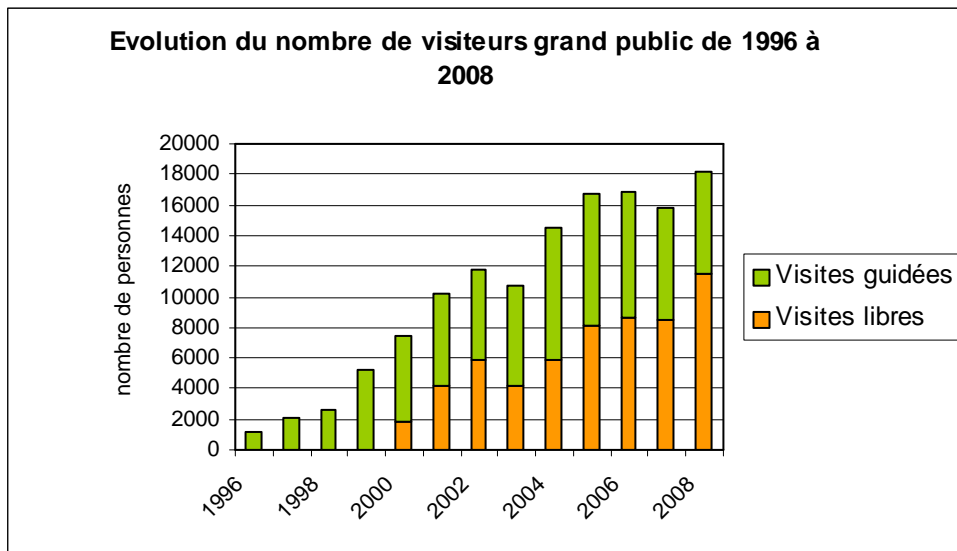
Les partenariats développés concernent toujours des structures locales. Aujourd'hui, les Amis des Marais du Vigueirat sont à la recherche de deux partenaires suite au départ de leurs prédécesseurs : l'un pour l'entretien du site par une association d'insertion, l'autre pour la petite restauration à destination des visiteurs.

Alors que les visites guidées à pied à destination du grand public avaient été arrêtées suite au licenciement économique du guide, celles-ci ont été reprises en 2008 par Le Bureau des Guides Naturalistes du Pays d'Arles, association créée par le précédent guide des Amis des Marais du Vigueirat.

Par ailleurs, suite à de nouvelles acquisitions foncières par le Conservatoire du littoral, les éleveurs sont aujourd'hui au nombre de quatre sur les Marais du Vigueirat (Manades Granier, Lapeyre, Michel et SCEA de Pontevès) et de un sur le Cassaïre (M. Sanial). Ce dernier éleveur partant à la retraite fin 2008, un appel d'offre sera lancé pour le remplacer.

5. L'accueil du grand public et la mise en place de la démarche EMAS

5.1. L'accueil du grand public et la mise en place de la démarche EMAS



Pour la première fois en 2008, les Marais du Vigueirat ont accueilli plus de 20 000 visiteurs, toutes catégories confondues (soit le grand public + les autres types de visiteurs). Le nombre de visiteurs en visite libre (11448) et le nombre de visiteurs en visite guidée (6765) ont permis cette année une hausse de la fréquentation par le grand public de 16 % par rapport à 2007.

En 2008, les activités d'accueil se sont réparties différemment :

- Les Amis des Marais du Vigueirat ne réalisent plus que les formations et échanges, et gèrent les visites libres sur les sentiers thématiques.
- Les partenaires locaux réalisent l'éducation à l'environnement et toutes les visites guidées à pied ou en calèche.

Cette année, le pêcheur à l'écrevisse de Louisiane n'a pas souhaité poursuivre les visites guidées thématiques qu'il avait réalisé en 2007.

5.2. Pour un développement cohérent de l'activité touristique sur le site, la mise en place de la démarche EMAS.

En 2008, le périmètre officiel de la certification concerne toujours uniquement l'activité d'accueil du grand public (visites guidées à pied et visites libres), bien que par extension, la démarche soit étendue aux autres activités. En effet, les aménagements réalisés, les politiques d'achat et les efforts sur la réduction des pollutions, sont appliqués à la fois pour l'activité d'accueil mais aussi pour les activités de gestion du milieu naturel. Les résidents sont eux aussi impliqués dans la démarche.

6. La politique environnementale mise en œuvre sur le site des Marais du Vigueirat

Suite à des remarques faites lors de l'audit de vérification de novembre 2007, la politique environnementale a été légèrement modifiée afin de mieux traduire les engagements de l'association.

Politique environnementale des Marais du Vigueirat

Depuis 2001, les Amis des Marais du Vigueirat (association loi 1901) sont gestionnaires des Marais du Vigueirat, site naturel sensible et protégé appartenant au Conservatoire du littoral en Camargue. A travers le plan de gestion du site, outil majeur de l'action de l'association sur le territoire, les Amis des Marais du Vigueirat se sont fixé un objectif ambitieux : renforcer le rôle de cet espace naturel protégé dans son territoire, par une démarche de développement durable et concerté.

Pour cela, la politique environnementale des Amis des Marais du Vigueirat se décompose en deux orientations :

1- Favoriser et maintenir la fonction environnementale du site par le respect du site et de son équilibre écologique, orientation prioritaire visant à :

- Maintenir la fonction de conservation du patrimoine naturel du site
- Maintenir la fonction écologique du site dans le territoire

2- Développer les fonctions économiques et sociales du site en respectant sa fonction environnementale

- Favoriser la diversification des activités humaines sur le site
- Développer la fonction expérimentale et innovante du site
- Développer la fonction démonstrative et de transfert du site

Un des enjeux majeurs est donc de rendre compatibles le développement d'activités sur les Marais du Vigueirat et la conservation de son patrimoine naturel.

Pour atteindre cet objectif, les Amis des Marais du Vigueirat mènent depuis de nombreuses années des actions sur la diminution des impacts des activités humaines sur la faune (dérangement), la flore et les milieux naturels (détérioration).

En complément, de nouvelles priorités d'action sont maintenant définies afin de diminuer et contrôler les impacts des activités humaines sur les composantes eau, air et sol de l'environnement à l'échelle des Marais du Vigueirat et à une échelle plus vaste :

1. **Réduire la production de gaz à effet de serre** induisant des dérèglements climatiques,
2. **Réduire les pollutions directes et indirectes** de l'air et du sol,
3. **Réduire les atteintes à la ressource en eau** : pollution et consommation inutile d'eau potable
4. **Réduire la production de déchets y compris de déchets nucléaires** liée aux consommations électriques,

Depuis 2003 et au travers du projet européen Life PROMESSE mené sur le site, les Amis des Marais du Vigueirat travaillent à la mise en place du système de management EMAS et à son intégration dans le plan de gestion du site. Ils favorisent la maîtrise des impacts environnementaux induits par les activités menées sur le site : l'identification des aspects environnementaux liés à chaque activité (élément de l'activité susceptible d'interagir avec l'environnement), la réduction constante des impacts qu'elle induit sur l'environnement (amélioration continue), et l'anticipation de tout nouvel impact (prévention). Les Amis des Marais du Vigueirat s'engagent dans le respect de l'ensemble de la réglementation applicable au site.

Pour la période 2007-2010, EMAS s'applique aux activités d'accueil du grand public sur le site : visites libres et guidées à pied, visites en calèche, découverte de l'activité de pêche de régulation de l'écrevisse de louisiane, petite restauration, etc.

Pour répondre à ces nouvelles préoccupations, l'association met en œuvre diverses mesures permettant de réduire l'impact de ces activités sur l'environnement en agissant dans cinq domaines prioritaires :

- **L'énergie** : réduction des consommations (sobriété et efficacité énergétique) et production à partir de sources renouvelables d'autant d'énergie que ce qu'il en est consommé sur le site
- **L'eau** : réduction des consommations d'eau potable, valorisation des eaux pluviales, réduction de la nocivité des rejets et traitement écologique des eaux usées
- **Les déchets** : réduction de la production (quantité et nocivité) et amélioration du tri et des filières de valorisation
- **Les déplacements** : optimisation de la gestion des déplacements et réduction des pollutions induites
- **Les achats et services** : prise en compte de critères environnementaux et locaux pour le choix des produits achetés et des services.



La cohérence du système de management environnemental sera régulièrement évaluée par divers moyens : rapport annuel d'activités, audits internes réalisés avec l'appui d'un auditeur EMAS. En cas de constat du manquement de l'atteinte d'un objectif, et pour une amélioration continue, les Amis des Marais du Vigueirat s'engagent à trouver des mesures de remplacement adaptées.

La Direction des Amis des Marais du Vigueirat prend la responsabilité de la définition de cette politique. Le personnel de l'association, sensibilisé et formé, est impliqué dans la mise en œuvre du système de management environnemental.

La transparence de la démarche envers le public est assurée par la mise à disposition des informations (aux Marais du Vigueirat et sur leur site internet) ainsi que par la disponibilité du personnel de l'association. Une forte sensibilisation des partenaires et des fournisseurs, principalement ceux qui exercent leur activité sur le site, est réalisée afin d'optimiser la mise en œuvre de la politique environnementale et de les inciter à entrer dans une démarche similaire.

Enfin, les Marais du Vigueirat constituent le premier espace naturel français à connaître la mise en œuvre de la démarche EMAS. Les Amis des Marais du Vigueirat s'investissent dans le transfert de cette expérience vers les autres structures gestionnaires d'espaces naturels français, afin de les inviter à adopter cette démarche complémentaire de leur fonctionnement actuel.

Pour les Amis des Marais du Vigueirat, décembre 2008 :

Présidente	Directeur	Responsable administrative et financière
SPANO Patricia 	LUCCHESI Jean-Laurent 	SALVAT Maryse 

7. L'accueil du grand public et ses impacts sur l'environnement

7.1. L'identification des impacts sur l'environnement

RAS

7.2. Le choix des priorités d'action

RAS

8. Le système de management mis en place aux Marais du Vigueirat

8.1. Le programme environnemental du site

Cette année, une partie des actions programmées dans le programme environnemental a été réalisée. Ce programme est repris de façon synthétique ci-dessous (il est disponible en entier dans la déclaration environnementale 2007). Les actions totalement réalisées y sont représentées en gris foncé et celles qui sont en cours de réalisation en gris clair.

Cibles/Sous-objectifs	Mesures/Opérations	Échéances
Atteindre un niveau de consommation de chauffage des bâtiments de 50kWh/m ² /an en énergie primaire (conforme au facteur 4 visé pour 2050)	Isoler correctement les combles, les murs nord, est et ouest, changer les menuiseries, améliorer la ventilation	Phase 1 (combles et rampants, murs nord et début ventilation): décembre 2007 Phase 2 (murs est et ouest, fin ventilation): mi-2009
Supprimer les émissions de gaz à effet de serre issus des combustibles fossiles pour le chauffage des bâtiments nord	Remplacer les chaudières gaz et fuel par une chaudière bois	opérationnel en novembre 2007
Supprimer les émissions de gaz à effet de serre issus des combustibles fossiles pour les voitures de terrain	Remplacer toutes les voitures de terrain par des véhicules électriques	2010
Réduire d'au moins 30% de l'utilisation de combustibles fossiles dans les moteurs diesel compatibles	Faire fonctionner tous les moteurs diesel compatibles à au moins 30% d'huile végétale recyclée	2010
Réduire de 50 % les rejets de toxiques issus des traverses de chemin de fer utilisées pour les clôtures	Remplacer 50 % des traverses de chemin de fer utilisées pour les clôtures par des bois non traités	2010
Réduire de 80 % les rejets de toxiques issus des bois achetés	95 % des dépenses correspondent à des achats de bois non traité	2007-2010
Connaître les rejets de toxiques issus des bois autoclavés CCA (sous-objectif non quantifiable)	Réaliser une étude sur les rejets des bois autoclavés CCA	2010
Réduire les rejets de toxiques dans l'eau et le sol liés aux huiles moteur et carburants (sous-objectif non quantifiable)	Remplacer toutes les voitures de terrain par des véhicules électriques	2010
	Faire fonctionner tous les moteurs diesel compatibles à au moins 30% d'huile végétale recyclée	2010
	Assurer un entretien adapté de tous les moteurs thermiques	2007-2010
	Respecter les consignes de manipulation et stockage	2007-2010
Réduire les rejets de toxiques issus des peintures et traitements (sous-objectif non quantifiable)	Acheter 95 % de peintures et traitements écologiques	2007-2010
	Respecter les consignes de manipulation, d'usage et de stockage	2007-2010
Réduire les rejets de toxiques issus des produits d'entretien (sous-objectif non quantifiable)	Acheter 95 % de produits d'entretien écologiques	2007-2010
	Respecter les consignes de manipulation, d'usage et de stockage	2007-2010
Supprimer tout rejet d'eaux grises non épurées dans le milieu naturel	Mettre en place un lit planté de roseaux pour l'épuration des eaux rejetées par les bâtiments nord	novembre 2007

Cibles/Sous-objectifs	Mesures/Opérations	Échéances
Supprimer tout rejet d'eaux noires non épurées dans le milieu naturel	Mettre en place un lit planté de roseaux pour l'épuration des eaux rejetées par les bâtiments nord	novembre 2007
	Installer des toilettes sèches sur le sentier ouvert au public	2009
Supprimer les émissions de gaz à effet de serre issus des combustibles fossiles pour le chauffage des bâtiments nord	Remplacer les chaudières gaz et fuel par une chaudière bois	Opérationnel en novembre 2007
Obtenir un rafraîchissement satisfaisant de l'accueil et de la salle de réunion (pas plus de 15 jours par an à plus de 27°C)	Mettre en place un puits provençal expérimental pour le rafraîchissement de l'accueil et de la salle de réunion	Opérationnel en décembre 2007
Couvrir 100% des besoins d'eau chaude sanitaire des bâtiments nord et 50% au moins des bâtiments sud par des panneaux solaires thermiques	Mettre en place 6 installations solaires thermiques couvrant 22m ²	Opérationnel en décembre 2007
Couvrir 100% des besoins d'électricité du site par des énergies renouvelables	Mettre en place 14,8kWc de panneaux solaires photovoltaïques et une petite éolienne de 18m	Panneaux solaires opérationnels en décembre 2007 Eolienne opérationnelle en 2008
Utiliser prioritairement de l'eau pluviale dans les toilettes, en remplacement de l'eau potable	Mettre en place 4 cuves de récupération des eaux pluviales connectées aux toilettes	Cuves opérationnelles début 2008
Sensibiliser l'ensemble du personnel concerné	Mettre en place une formation pour tout le personnel concerné	Formation effectuée en décembre 2007
Gérer 100 % des déchets dangereux existants sur le site conformément à la réglementation	Respecter les consignes de manipulation, de stockage et d'évacuation	2008
Améliorer la prise en compte des aspects environnementaux dans l'acte d'achat	Définir des critères cohérents avec la politique environnementale pour améliorer le choix des achats	Opérationnel en 2008

Isolation :

L'isolation des combles par de la laine de cellulose est entièrement terminée. Le changement des menuiseries est aussi entièrement réalisé sur plusieurs bâtiments (Bergerie et Villa) et un système d'aération a été installé dans la Villa. Par contre, l'isolation des murs nord n'est pas encore terminée : elle l'est pour la Villa mais le départ de Synernat 13 n'a pas permis de continuer le chantier sur les autres bâtiments du site. L'isolation des murs est et ouest est donc elle aussi reportée à une date ultérieure.

Chaudière bois :

La chaudière bois est fonctionnelle depuis novembre 2007 et permet de chauffer l'ensemble des bâtiments dits « Les Cabanes de l'Etourneau ». Les chaudières fuel et gaz ont ainsi été éliminées du site. Les bâtiments ne bénéficiant pas de la chaudière bois sont chauffés par des poêles à bois : ce sont principalement des ateliers ne nécessitant pas un chauffage aussi régulier que des habitations ou des bureaux.

Bois traités des clôtures :

Cette opération est continue depuis le début de la démarche. Aujourd'hui, la réfection des clôtures n'est réalisée qu'avec des bois non traités (chêne ou acacia en général), mais il faudra attendre la fin de la réfection de toutes les clôtures du site pour que cette action soit considérée comme terminée. Les traverses de chemin de fer, traditionnellement utilisées pour la confection des clôtures, sont ainsi éliminées petit à petit. Elles sont confiées à des entreprises spécialisées.

Moteurs thermiques :

L'entretien des véhicules et autres engins à moteurs thermiques est aussi une action continue.

Consignes de manipulation et de stockage :

Le site est aujourd'hui équipé d'une déchetterie réservée aux déchets dangereux, de bacs de rétention et d'armoires spéciales pour le stockage de certains produits. Cependant, bien que des efforts importants soient faits dans ce domaine, il reste encore des améliorations à réaliser.

Peintures et traitements :

L'achat de peintures et traitements écologiques est aussi une action continue. En 2008, cette mesure est respectée, mais il est nécessaire de pérenniser cette pratique dans le futur.

Produits d'entretien écologiques :

L'achat de peintures et traitements écologiques est aussi une action continue. En 2008, cette mesure est respectée, mais il est nécessaire de pérenniser cette pratique dans le futur.

Lit planté de roseaux :

La station d'épuration naturelle du site, le lit planté de roseaux est fonctionnel depuis novembre 2007. Elle permet de traiter l'ensemble des eaux grises et noires de l'ensemble des bâtiments situés au nord du site (Cabanes de l'Etourneau et Bergerie). Des mesures hebdomadaires de qualité de l'eau rejetée sont réalisées par les gardes.

Puits provençal :

Le puits provençal a bien été installé comme prévu fin 2007. Cependant, un problème d'étanchéité du système le rend actuellement inutilisable et des travaux sont nécessaires. Ceux-ci sont prévus dans le cadre d'un appel d'offre et sont espérés pour juillet 2009.

Panneaux solaires thermiques :

L'ensemble des installations solaires thermiques est en fonctionnement depuis septembre 2007. L'ensemble des bâtiments situés au nord du site (Cabanes de l'Etourneau et Bergerie) sont ainsi équipés en chauffe-eau solaire raccordés au réseau de chaleur issu de la chaudière afin d'assurer le chauffage de l'eau lorsque l'installation solaire n'est pas suffisante.

Panneaux solaires photovoltaïques et petite éolienne :

La totalité des installations de panneaux solaires photovoltaïques prévues est réalisée et en fonctionnement depuis septembre 2007. Aujourd'hui, les Amis des Marais du Vigueirat produisent toute l'électricité qu'ils consomment ainsi qu'un excédent. Par contre, le permis de construire de la petite éolienne a été obtenu début septembre 2007 et l'appel d'offre pour la réalisation des travaux de construction a été passé en septembre 2008. Ces travaux devraient débuter en 2009 et l'éolienne permettra de couvrir la consommation électrique des pompes hydrauliques et des véhicules électriques lorsque ceux-ci seront acquis.

Cuves de récupération d'eau pluviale :

Les quatre cuves de récupération de l'eau de pluie sont aujourd'hui construites et reliées aux toilettes des bâtiments depuis juillet 2008. Il reste à trouver une solution pour les couvrir afin d'éviter les trop importants dépôts de feuilles et de limiter l'évaporation. Une étude pour la conception des couvertures sera réalisée au premier semestre 2009.

Politique des achats :

La politique des achats est aujourd'hui très suivie et respectée dans tous les domaines (matériel divers, fournitures de bureaux, articles de la boutique, services, etc.).

8.2. Le manuel de procédures du site

RAS

8.3. Un exemple : la procédure « Platane dans le radiateur »

RAS

9. D'année en année, l'évolution des impacts de l'activité sur l'environnement

Les premières comparaisons de résultats peuvent être faites cette année, sur la période allant du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2008. Cependant, les suivis ayant débuté en 2006, le manque de recul ne permet pas encore d'établir de réelles interprétations de ces résultats. Ce qui sera exposé par la suite reste une série d'hypothèses qu'il sera nécessaire de vérifier. Certains suivis ne sont pas encore possibles cette année pour des raisons qui seront expliquées par la suite.

9.1. Chiffres clés généraux

Ces chiffres globaux représentent les consommations ou productions des Amis des Marais du Vigueirat, des habitants, des visiteurs, et des partenaires travaillant sur le site.

Chiffres clés globaux des consommations et productions sur les Marais du Vigueirat			
Thème	Indicateur	Valeur	Remarques
Air	Consommation de chauffage	inconnue	Depuis la mise en fonctionnement de la chaudière bois et la suppression totale des chaudières gaz et fuel, le suivi de la consommation de bois n'a pas été assuré pour des raisons techniques exposées plus loin.
	Consommation d'électricité	49 958 kWh	Electricité consommée du 1 ^{er} septembre 2007 au 31 août 2008
	Production d'électricité	18 884 kWh	Electricité produite du 1 ^{er} septembre 2007 (date de mise en fonctionnement des panneaux) au 31 août 2008
Eau	Consommation d'eau potable	617 m ³	Eau consommée du 1 ^{er} septembre 2007 au 31 août 2008
Sol	Production de déchets banals	2712 kg	Poids de déchets banals produits sur le site du 1 ^{er} janvier 2008 au 31 août 2008
		3938 kg	Poids de déchets banals produits sur le site du 1 ^{er} septembre 2007 au 31 août 2008

9.2. Indicateurs de suivi des productions de déchets et premières actions prévues

Afin de pouvoir établir une première comparaison avec 2007, cette année encore, les indicateurs de suivi des déchets ont été définis pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2008.

Production de déchets du 1^{er} janvier au 30 septembre 2008	
Poids total de déchets banals produits sur le site	2952 kg
Production moyenne de déchets par salarié*	23 kg dont 74% de recyclables (verre, compost, sac jaune)
Production moyenne de déchets par résident	87 kg dont 60% de recyclables (verre, compost, sac jaune)**
Production moyenne de déchets par visiteur	0,06 kg dont 86% de recyclables (verre, compost, sac jaune)

* salariés = personnes exerçant leur activité sur le site : salariés des AMV, salariés de Synernat, manadiers, Carretado, etc.

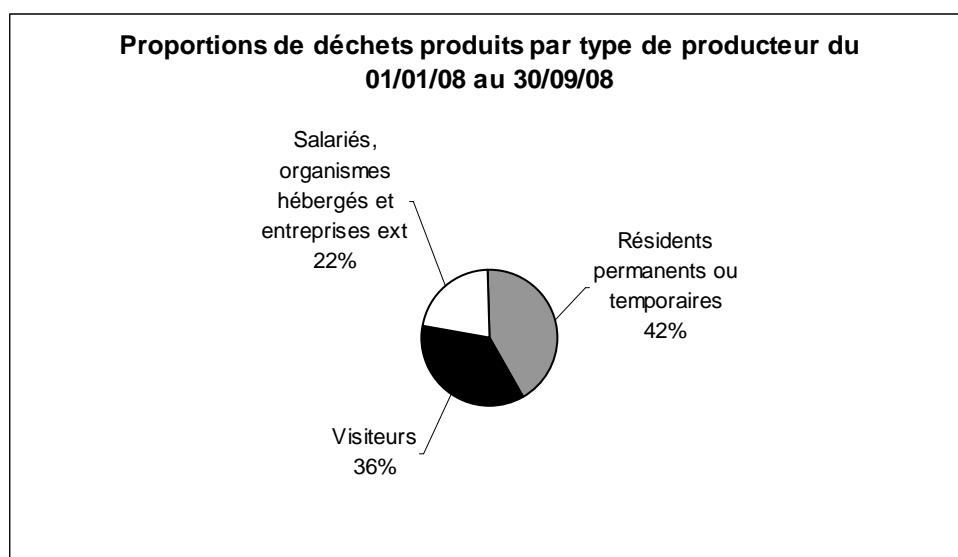
** une partie des déchets de compost n'est pas pesée par les résidents mais directement compostée

En 2008, la production globale de déchets a fortement diminué (4181 kg de déchets produits en 2007 contre seulement 2952 kg produits en 2008). Cela est du à la forte réduction de la production de déchets par chaque type d'acteur (noter une erreur dans le tableau 2007 : la production de déchets par visiteur était de 93 g et non pas de 93 kg). Il est probable que cette diminution soit aussi due à un « retour à la normale » des activités réalisées sur le site après la fin des travaux liés au programme Life PROMMESSE.

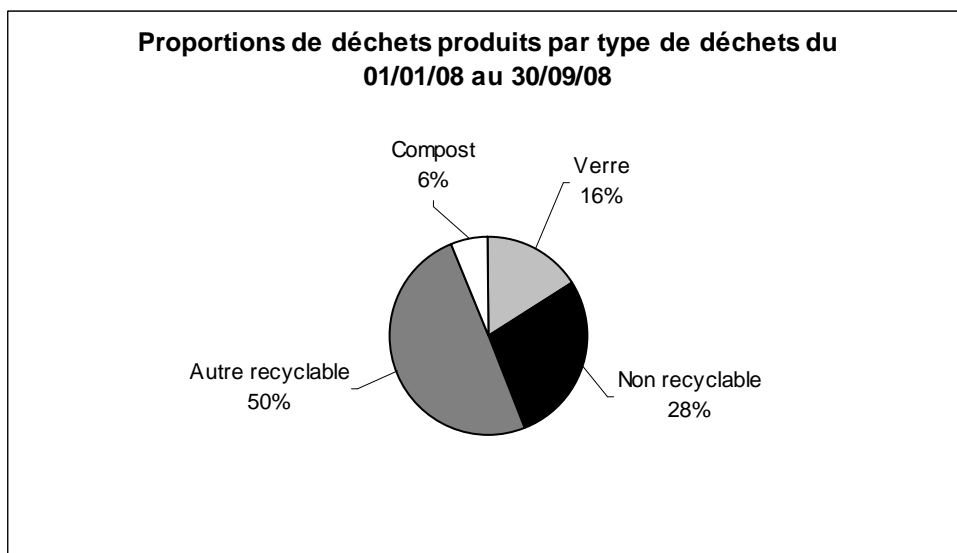
Pour ce qui est de la proportion de déchets recyclables produits par chaque type d'acteur :

- elle a augmenté pour les salariés : cela est certainement dû à l'effort particulier fait pour l'achat de produits à emballages recyclables.
- elle a légèrement diminué pour les résidents : certains résidents pensent aujourd'hui mieux trier leurs déchets que précédemment, ce qui signifie qu'ils ne jettent plus de déchets non recyclables parmi les recyclables. Cela reste à vérifier par une véritable enquête.
- elle a très fortement augmenté pour les visiteurs : cela est probablement dû à la meilleure sensibilisation du public et au fait que ces pratiques se démocratisent et font aujourd'hui partie de la vie quotidienne pour beaucoup de personnes.

La répartition par type de producteur et par type de déchets est illustrée par les graphiques suivants :



De manière générale, les proportions de déchets produits par les différents types d'acteurs sur le site restent équivalentes par rapport à l'année 2007. On remarque que la plus grande proportion de déchets est encore produite par les résidents sur le site. Ils sont au nombre de 12 personnes en permanence mais viennent s'ajouter à eux des personnes présentes temporairement : stagiaires et autres personnes réalisant des travaux pour le compte de l'association ou sur le site.



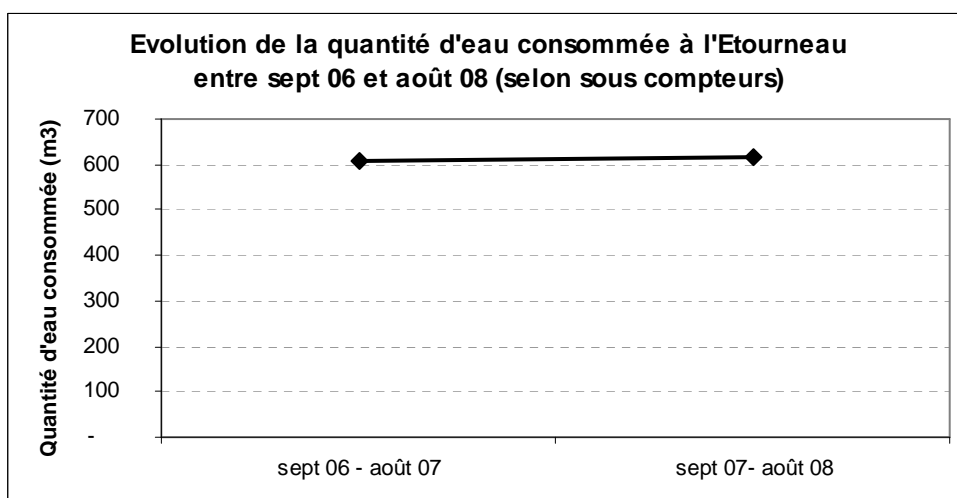
La part de déchets non recyclables est largement inférieure à la part de déchets recyclables (ajouts des déchets type « sac jaune », du compost et du verre), ce qui n'était pas le cas en 2007. En 2008, on constate une très forte augmentation de la part de déchets recyclables (33% pour la catégorie « autre recyclable » en 2007 et 50 % en 2008).

Les quantités affichées de compost ne sont pas représentatives de la quantité réelle produite : en effet, certains résidents ne pèsent pas le compost qu'ils produisent (donné directement au poulailler par exemple). De plus, à partir de fin septembre 2008, un lombricomposteur individuel a été installé dans la cuisine réservée au personnel : les déchets alimentaires y sont placés directement, sans passer par la pesée. Ce phénomène n'altère pas l'analyse cette année puisque le lombricomposteur n'a été installé qu'après la période considérée. Par contre, il faudra en tenir compte pour les analyses de 2009.

En 2009, il faudra donc :

- Revoir la procédure de suivi de la production des déchets compostables.
- Réaliser une enquête sur les pratiques de tri sélectif de chacun des groupes d'acteurs et, si besoin, mettre en place une formation à destination du personnel et des résidents.
- Il sera envisagé d'améliorer encore la signalétique sur les poubelles destinées aux visiteurs.

9.3. Indicateurs de suivi des consommations d'eau et premières actions prévues



La consommation d'eau potable est restée stable cette année sur l'Etourneau : 617 m³ entre septembre 2007 et août 2008 (contre 603 m³ entre septembre 2006 et août 2007).

Entre septembre 2007 et août 2008, la consommation se répartit entre :

- 31 salariés (AMV+Synernat+Manadier+Cocher) soit 10,4 « équivalent-habitants »
- 8,3 résidents (temporaires et permanents) soit 8,3 « équivalent-habitants »
- 20 141 visiteurs sur l'Etourneau soit 10 « équivalent-habitants »

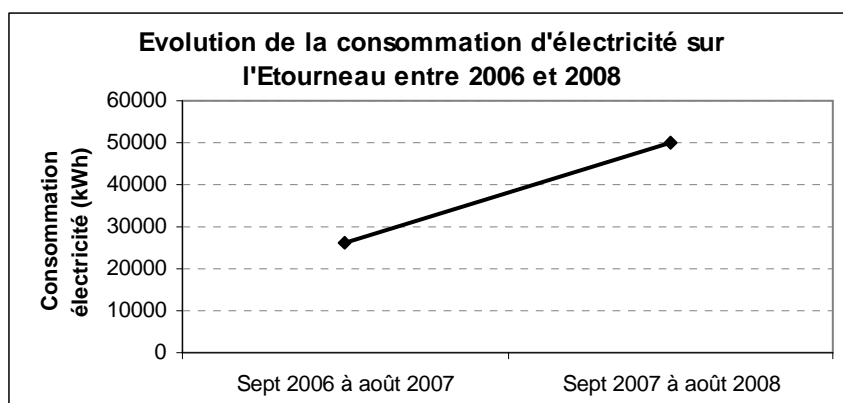
La consommation d'eau potable sur le site a donc été en moyenne de 21,5 m³ par « équivalent-habitants » du site et par an (contre 24m³ par « équivalent-habitants » en 2007).

En 2009, il sera nécessaire de réaliser un bilan de fonctionnement des divers sous-compteurs dont le site est équipé. De même, il sera nécessaire d'être plus vigilant sur l'utilisation des points d'eau par les partenaires (éviter par exemple qu'un partenaire utilise le point d'eau réservé à un autre puisque chaque point d'eau est relié à un sous compteur qui indique la consommation du partenaire en question).

Une baisse anormale du niveau dans la cuve centrale de récupération d'eau de pluie (au niveau de la Maison du fermier) a été constatée. Il faudra déceler la fuite à l'été 2009, seule période à laquelle une fuite peut être mise en évidence sur un sol sec.

Il faudra aussi étudier plus profondément la possibilité de couvrir les cuves de récupération d'eau de pluie afin de limiter l'évaporation et d'éviter les chutes de feuilles dans les cuves.

9.4. Indicateurs de suivi des consommations d'électricité et premières actions prévues



De septembre 2007 à août 2008, la consommation électrique globale sur l'Etourneau a presque doublé. Elle est passée à 49 958 kWh, contre 26 003 kWh entre septembre 2006 et août 2007.

Cette consommation se répartit entre :

- 31 salariés (AMV+Synernat+Manadier+Cocher) soit 10,4 « équivalent-habitants »
- 8,3 résidents (temporaires et permanents) soit 8,3 « équivalent-habitants »
- les visiteurs ne sont pas considérés comme consommateurs d'électricité

La consommation sur le site est donc en moyenne de 2671,5 kWh par « équivalent habitant » et par an.

La mise en fonctionnement de la station d'épuration en novembre 2007 n'est probablement pas la seule explication à cette hausse de consommation. Elle peut aussi être due à un problème sur les compteurs électriques indiquant une surconsommation inexistante.

En 2009, il sera nécessaire d'étudier profondément la cause de la hausse de consommation électrique et mettre en œuvre des procédures permettant de la résoudre.

9.5. Indicateurs de suivi des consommations de chauffage et premières actions prévues

L'objectif de n'utiliser plus que du bois pour le chauffage des bâtiments est atteint.

L'approvisionnement en bois et l'alimentation de la chaudière étaient confiés jusqu'à l'été 2008 à l'association Synernat 13. Les diverses sources d'approvisionnement (ne permettant souvent pas la pesée du bois), la délégation de cette tâche à un partenaire puis le départ de celui-ci, n'ont pas permis de réaliser un suivi correct de la consommation d'énergie pour le chauffage en 2008. Aucun résultat ne pourra donc être donné cette année.

La reprise de l'activité par les Amis des Marais du Vigueirat et l'embauche souhaitée d'un régisseur permettra de reprendre le suivi. Une des premières tâche à réaliser est la mise en place d'une procédure de suivi des consommations de bois. Il faudra aussi améliorer la procédure d'approvisionnement en bois.